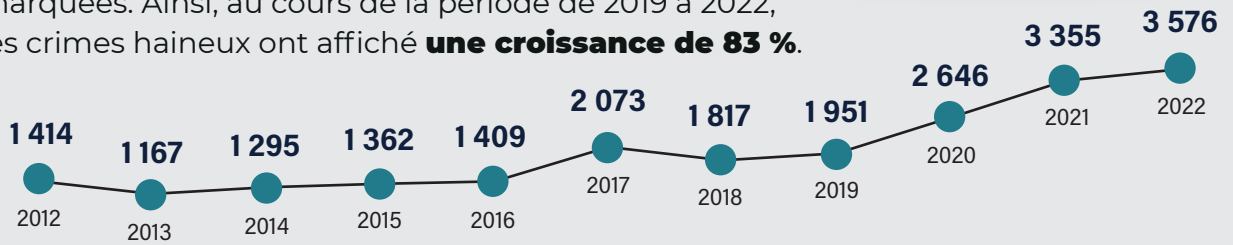


# LES CRIMES HAINEUX DÉCLARÉS PAR LA POLICE

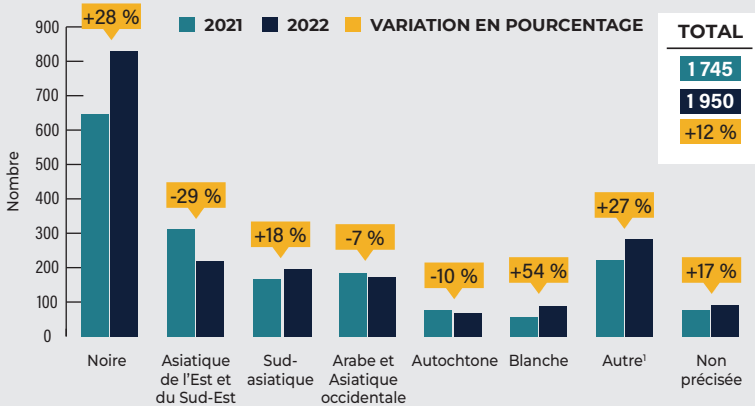
## AU CANADA, 2022



Le nombre de crimes haineux déclarés par la police a **augmenté de 7 %** en 2022, après deux années de hausses marquées. Ainsi, au cours de la période de 2019 à 2022, les crimes haineux ont affiché **une croissance de 83 %**.

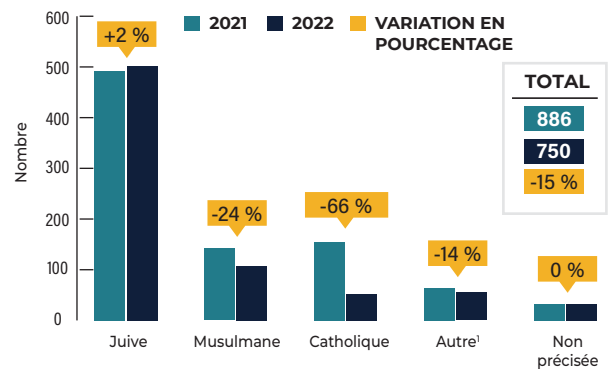


Les crimes motivés par la haine **d'une race ou d'une origine ethnique ont augmenté de 12 %** en 2022, affichant leur quatrième augmentation annuelle consécutive.



<sup>1</sup> Comprend les motifs fondés sur une race ou une origine ethnique non déclarée ailleurs, ainsi que les crimes haineux ayant ciblé plus d'une race ou plus d'une origine ethnique.

Après avoir atteint un sommet en 2021, l'ensemble des crimes motivés par la **haine d'une religion ont diminué de 15 % en 2022**, avec une légère augmentation signalée pour ceux qui ciblent la population juive.



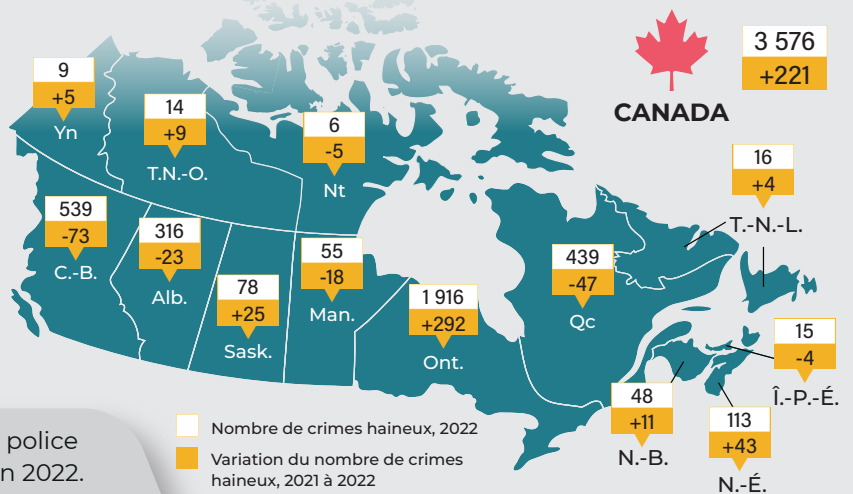
<sup>1</sup> Comprend les motifs fondés sur une religion non déclarée ailleurs.

Les crimes motivés par la **haine d'une orientation sexuelle ont augmenté de 12 % en 2022**.

Orientation sexuelle	2021	2022	Variation en pourcentage
Orientation sexuelle	438	491	+12 %
Sexe ou genre	60	89	+48 %
Autre <sup>1</sup>	145	179	+23 %

<sup>1</sup> Comprend l'incapacité mentale ou physique, la langue, l'âge et d'autres facteurs similaires.

Alors qu'en 2021, les crimes haineux avaient augmenté dans l'ensemble du pays, en 2022, les variations observées étaient différentes d'une province et d'un territoire à l'autre.

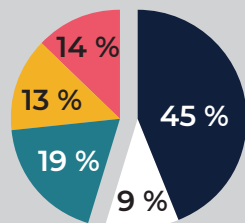


La **majorité** des crimes haineux déclarés par la police étaient encore des infractions **sans violence** en 2022.

**46 %**

**Infractions avec violence**

- Voies de fait simples (niveau 1)
- Menaces
- Autres infractions avec violence



**54 %**

**Infractions sans violence**

- Méfaits
- Autres infractions sans violence

Les crimes haineux sans violence ont augmenté de 3 %, et les crimes haineux avec violence, de 12 %.

**Notes :** Les chiffres sur les crimes haineux comprennent à la fois les affaires confirmées comme étant motivées par la haine et celles soupçonnées de l'être. Les renseignements dans cette infographie correspondent aux données déclarées par les services de police servant 99,7 % de la population du Canada. Sous l'autorité du Grand Prévôt des Forces canadiennes (GPFC), le Groupe de la Police militaire des Forces canadiennes a commencé à déclarer les incidents dans le cadre du Programme de déclaration uniforme de la criminalité. Les données du Bureau du GPFC sont agrégées à l'échelle nationale afin de tenir compte des petits chiffres et de protéger la confidentialité. Par conséquent, les totaux provinciaux et territoriaux ne correspondront pas aux totaux nationaux.

**Source :** Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

ISBN : 978-0-660-69787-1 | Numéro au catalogue : 11-627-M

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024